NORME INTERNATIONALE

ISO/CEI 10021-2

> Deuxième édition 1996-12-15

Technologies de l'information — Systèmes de messagerie (MHS): Architecture globale

Information technology — Message Handling Systems (MHS): Overall architecture

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/IEC 10021-2:1996 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ef0d1c9f-3bde-4c0f-b576-1d4187cec8b2/iso-iec-10021-2-1996



Sommaire

1	Dom	Domaine d'application					
2	Réfé	rences normatives					
_	2.1	Interconnexion des systèmes ouverts					
	44.1	2.1.1 Recommandations Normes internationales identiques					
		2.1.2 Paires de Recommandations Normes internationales équivalentes par leur contenu					
		technique					
		2.1.3 Références additionnelles					
	2.2	Systèmes d'annuaire					
		2.2.1 Recommandations Normes internationales identiques					
	2.3	Systèmes de messagerie					
		2.3.1 Recommandations Normes internationales identiques					
		2.3.2 Paires de Recommandations Normes internationales équivalentes par leur contenu technique					
		2.3.3 Références additionnelles					
	2.4	Codes de pays					
	2.5	Adresses dans le réseau					
3	Défi						
,	3 1	itions					
	3.2	Systèmes d'annuaire (standards.iteh.ai)					
	3.3	Systèmes de messagerie					
1		viations <u>ISO/IEC 10021-2:1996</u>					
4	Abre	https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ef0d1c9f.3hde-4c0f.b576-					
5	Conv	https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ef0d1c9f-3bde-4c0f-b576- 1d4187cec8b2/iso-iec-10021-2-1996					
	5.1	ASN.1					
	5.2	Catégorie					
	5.3	Termes					
SEC'	TION	2 – MODÈLES ABSTRAITS					
5	Aper	çu général					
7	Mod	ele fonctionnel					
	7.1	Objets fonctionnels primaires					
		7.1.1 Système de messagerie					
		7.1.2 Utilisateurs					
		7.1.3 Listes de distribution					
	7.2	Objets fonctionnels secondaires					
		7.2.1 Système de transfert de messages					
		7.2.2 Agents d'utilisateurs					
		7.2.3 Mémoire de messages					
		7.2.4 Unités d'accès					
	7.3	Objets fonctionnels tertiaires					
		7.3.1 Agents de transfert de messages					

© ISO/CEI 1996

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

ISO/CEI Copyright Office • Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Version française tirée en 1997

Imprimé en Suisse

	7.4	Types d'unités AU choisis					
		7.4.1	Remise physique				
		7.4.2	Télématique				
		7.4.3	Télex				
8	Modè		ation				
	8.1	Messages					
	8.2		sts				
	8.3						
9	Modè	le opération	nnel				
	9.1	Transmiss	sion				
	9.2	Rôles de t	transmission				
	9.3	Etapes de la transmission					
		9.3.1	Expédition				
		9.3.2	Dépôt				
		9.3.3	Import				
		9.3.4	Transfer				
		9.3.5	Export				
		9.3.6	Remise				
		9.3.7	Extraction				
		9.3.8	Réception				
	9.4	Evéneme	nts de transmission				
		9.4.1	Fractionnement				
		9.4.2	Groupage(standards.iteh.ai)				
		9.4.3	Résolution du nom				
		9.4.4	Développement de liste DEC.10021-2:1996.				
		9.4.5	hReachteminement ai/catalog/standards/sist/ef0d1c9f-3bde-4c0f-b576-				
		9.4.6	Conversion 1d4187cec8b2/iso-iec-10021-2-1996				
		9.4.7	Non-remise				
		9.4.8	Non-affirmation				
		9.4.9	Affirmation				
		9.4.10	Acheminement				
10	Modě	ele de sécur	ité				
10	10.1		s de sécurité				
	10.1	-	de sécuritéde				
	10.2	10.2.1	Services de sécurité Authentification de l'origine				
		10.2.1	10.2.1.1 Services de sécurité Authentification de l'origine des données				
			10.2.1.2 Services de sécurité Admentification de l'origine des doinices				
			10.2.1.2 Service de sécurité Preuve du depot				
		10.2.2	Service de sécurité Gestion de la sécurité de l'accès				
		10.2.2	10.2.2.1 Service de sécurité Authentification de l'entité homologue				
			10.2.2.1 Service de sécurité Addicination de l'endre homologue				
		10.2.3	Services de sécurité Confidentialité des données.				
		10.2.3	10.2.3.1 Service de sécurité Confidentialité de la connexion				
			10.2.3.2 Service de sécurité Confidentialité du contenu				
			10.2.3.3 Service de sécurité Confidentialité du cheminement du message				
		10.2.4	Services de sécurité Intégrité des données				
		10.2.4					
			10.2.4.2 Service de sécurité Intégrité du contenu				
			10.2.4.3 Service de sécurité Intégrité de la séquence du message				

	1	0.2.5	Services de sécurité Non-répudiation	5
			10.2.5.1 Service de sécurité Non-répudiation de l'origine	5
			10.2.5.2 Service de sécurité Non-répudiation de dépôt	5
			10.2.5.3 Service de sécurité Non-répudiation de remise	5
	1	0.2.6	Service de sécurité Etiquetage de sécurité du message	5
		10.2.7	Servicios de gestión de la seguridad	6
	•		10.2.7.1 Service de sécurité Modification des pouvoirs	6
			10.2.7.2 Service de sécurité Enregistrement	6
			10.2.7.3 Service de sécurité Enregistrement de la mémoire MS	
			de sécurité	
		10.3.1	Elements de securite 7 tathentineation	6
			10.5.1.1 Element de Southe Bondaige d'autonnée de la contraction d	6
			10.3.1.2 Elements de Securite Municipalitation de l'origine des	7
			10.3.1.3 Element de Scoulte l'Iouve de dépot	7
		1000	10.5.1.4 Liement de Securite x teuve de tempe	7
		10.3.2	Elements de Securite Gestion de la Sociation d	28
			10.5.2.1 Element de Securité Come.ne de Securité	28
			10.5.2.2 Element de Southe Emegistement	28
		1022	10.5.2.5 Lichicht de Securite Emegistation de la monte de la management de la monte della	28
		10.3.3	Elements de Securite Commentante des demandes	28
			10.3.3.1 Elément de sécurité Confidentialité de l'argument du message	28
		1024	10.J.J.Z Dichicit de Soculité Comitécité de la Banyana de	28
		10.3.4	10.3.4.1 Elément de sécurité Intégrité de contenu	28
			10.5.4.1 Licincia de securito integrato de constituidade de securito de constituidade de securito de constituidade de securito de constituidade de securito de constituidade de constituidade de securito de constituidade de cons	29
			10.5.4.2 Element de securite integrite de l'algument du mostrage	29
		10.3.5	10.5.7.5 Element de securité integrité de la	29
		10.3.5	Licinomis/do appendicto and description with the control of the co	29
		10.5.0	Licitions de securité la lique de de la lique de la li	29
		10.3.7	Eléments de sécurité Gestion de la sécurité	29
		10.5.7		29
		10.3.8	Technique de double enveloppe	30
		10.3.9	Chiffrement et adressage calculé	30
		10.5.7		
SECT	TION 3	- CONF	IGURATIONS	30
11	Anerc	u général		30
				30
12	-			30
	12.1		/	30
	12.2		de messages	
13	Confi		priysiques	31
	13.1	Système	s de messagerre	31
		13.1.1	by steines a deces	32
		13.1.2	by stemes de memoribación	33
		13.1.3	bystomes a acces of ac memorisance	33
		13.1.4	by stories to transfer	33
		13.1.5	Systèmes d'accès et de transfert	33
		13.1.6	Systèmes de mémorisation et de transfert	33
		13.1.7	Systèmes d'accès, de mémorisation et de transfert	33
	13.2	Configu	rations représentatives	33
		13.2.1	Système MHS entièrement centralisé	33
		13.2.2	Transfert et mémorisation centralisés de messages	33

		13.2.3	Transfert centralisé de messages
		13.2.4	Système MHS entièrement décentralisé
14	Confi	ourations o	organisationnelles
17	14.1		
	14.1	14.1.1	S de gestion
		14.1.1	Domaines de gestion d'Administration
			Domaines de gestion privés
	14.2		ations représentatives
		14.2.1	Système MHS entièrement centralisé
		14.2.2	Système MHS connecté directement
		14.2.3	Système MHS connecté indirectement
15	Le sy	stème MH	S mondial
erc'	TION 4	DÉMO	MINIATION ADDESSAGE ET AGUEMBIEMENT
			MINATION, ADRESSAGE ET ACHEMINEMENT
16	Aperç	u général .	
17	Dénoi	mination	
	17.1	Noms d'a	nnuaire
	17.2	Entités O	R-name
18			
10		_	
	18.1		ttributs
	18.2		aractères
	18.3	Attributs	normalisés
			Nom de domaine d'Administration
		18.3.2	Nom courant (common-name):sit.c.ha.i.
		18.3.3	1 to the pays (country) manney
		18.3.4	Extension des composantes d'entité OR-address postale (extension-postal-O/R-address-
			components)
		18.3.5	Extension des composantes d'adresse de remise physique (extension-physical-delivery-
		1026	address-components).
		18.3.6	Attributs postaux locaux (local-postal-attributes)
		18.3.7	Adresse réseau (network-address)
		18.3.8	Identificateur numérique d'utilisateur (numeric-user-identifier)
		18.3.9	Nom d'organisation (organization-name)
		18.3.10	Noms d'unités organisationnelles (organizational-unit-names)
		18.3.11	Nom de service de remise physique (nom de pds) (pds-name)
		18.3.12	Nom personnel (personal-name)
		18.3.13	Nom de pays de remise physique (physical-delivery-country-name)
		18.3.14	Nom de bureau de remise physique (physical-delivery-office-name)
		18.3.15	Numéro de bureau de remise physique (physical-delivery-office-number)
		18.3.16	Nom d'organisation de remise physique (physical-delivery-organization-name)
		18.3.17	Nom personnel de remise physique (physical-delivery-personal-name)
		18.3.18	Adresse de boîte postale (post-office-box-address)
		18.3.19	Code postal (postal-code)
		18.3.20	Adresse de poste restante (poste-restante-address)
		18.3.21	Nom de domaine privé (private-domain-name)
		18.3.22	Adresse de rue (street-address)
		18.3.23	Identificateur de terminal (terminal-identifier)
		18.3.24	Type de terminal (terminal-type)
		18.3.25	Adresse postale non formatée (unformatted-postal-address)
		18.3.26	Nom postal unique (unique-postal-name)
	18.4	-	nce entre les listes d'attributs
	18.5		l'entités OR-address
		18.5.1	Entité OR-address mnémotechnique
		18.5.2	Entité OR-address numérique

		18.5.3	Entité OR-address postale
		18.5.4	Entité OR-address du terminal
		18.5.5	Détermination des formes d'adresse
	18.6	Attributs of	conditionnels
19	Achen	ninement	
SEC	TION 5	- UTILIS	SATION DE L'ANNUAIRE
20	Aperçı	u général	
21	Auther	ntification.	
22			m
23			d'une liste DL
24	Evalua	ation des c	apacités
er.c	TION 6	DÉAL	ISATION OSI
25		•	
26	Eléme	ents de serv	rice d'application
	26.1	-	d'élément ASE
	26.2		ASE symétriques et asymétriques
	26.3	Eléments	ASE de messagerie
		26.3.1	Transfert de messages
		26.3.2	Dépôt de messages S.TAN.D.AR.DP.R.E.V
		26.3.3	Remise de messages Retrait de messages (Standards.iteh.ai)
		26.3.4 26.3.5	Retrait de messages
	26.4		Gestion de messages
	26.4	26.4.1	ASE supports ISO/IEC 10021-2:1996 Opérations/distantes.itch.ai/catalog/standards/sist/of0d1c9f-3bde-4c0f-b576
		26.4.2	Transfert fiable
		26.4.3	Contrôle d'association
27	Conte		lication
_,	Conte	Aics a app	
SEC	TION 7	– CONV	VENTIONS POUR LA DÉFINITION DU SERVICE ABSTRAIT
28	Apero	eu général	
29	• •	. •	ı modèle abstrait
29	29.1		
		_	ostraits
	29.2		abstraits
	29.3	-	de connexion
	29.4		straits
	29.5	-	ns abstraites et erreurs abstraites
30	Réalis	sation du s	ervice ROS
Ann	exe A -	- Classes	d'objets et attributs d'annuaire
	A .1		l'objets
		A.1.1	Liste de distribution du système MHS
		A.1.2	Mémoire de message du système MHS
		A.1.3	Agent de transfert de message du système MHS
		A.1.4	Utilisateur du système MHS
		A.1.5	Agent d'utilisateur du système MHS
	A.2		
		A.2.1	Types d'informations codées acceptables (mhs-acceptable-eits)
		A.2.2	Classes livrables (mhs-deliverable-classes)
		A.2.3	Types de contenu livrables (mhs-deliverable-content-types)

	A.2.4		59
	A.2.5	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	59
	A.2.6		50
	A.2.7		50
	A.2.8		50
	A.2.9	and the contract of the contra	50
	A.2.10		60
	A.2.11		51
	A.2.12		51
	A.2.13		51
	A.2.14		51
	A.2.15		51
	A.2.16		52
	A.2.17		52
	A.2.18		52
	A.2.19	Types d'informations codées inacceptables (mhs-unacceptable-eits)	52
A.3	Syntaxes of		52
	A.3.1	•	52
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • •	53
		<u>.</u>	54
	A.3.2		54
	A.3.3		55
	A.3.4		66
	A.3.5		56
		(StandardS.ItCh.ar)	68
Annexe C -	Définition	de référence des classes d'objets et attributs d'annuaire	70
Annexe D -	Menaces	concernant la sécurité ISO/IEC 10021-2:1996	76
D .1	Usurpation	http://entinelards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ef0d1c9f-3bde-4c0f-b576-	76
D.2	Mise en se	equence d'un message d'un messa	76
D.3			77
D.4	Refus de s	ervice	78
D.5			78
D.6	-		78
D.7			78
			79
		·	
	_	•	30
F.1	-		30
F.2		11	30
F.3			30
	F.3.1 F.3.2		30 31
	F.3.2	•	81
		•	82
		·	32 32
	F.3.3	•	33
F.4		*	83
1.7	F.4.1		3 <i>3</i>
Annexe G -	- Utilisation		85
G.1		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	85
G.2	-	6	85
9,2	G.2.1		85
	G.2.2	.	86
	G.2.3		87

G.3	Entités OR-address pseudonymes	88
Annexe H -	- Différences entre l'ISO/CEI 10021-2 et la Rec. UIT-T X.402	89
Annexe I –	Résumé des modifications apportées aux versions précédentes	90
I.1	Différences entre l'ISO/CEI 10021-2:1990 et la Rec. X.402 (1992) du CCITT	90
I.2	Différences entre la Rec. X.402 du CCITT (1992) et la Rec. UIT-T X.402 (1995) ISO/CEI 10021-2:1996	90

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/IEC 10021-2:1996 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ef0d1c9f-3bde-4c0f-b576-1d4187cec8b2/iso-iec-10021-2-1996

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement des Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

La Norme internationale ISO/CEI 10021-2 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, Technologies de l'information, sous-comité SC 18, Traitement des documents et communication associée, en collaboration avec l'UIT-T. Le texte identique est publié en tant que Recommandation UIT-T X.402.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO/CEI 10021-2:1990), qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle incorpore aussi l'Amendement 1:1994, le Rectificatif technique 1:1991, le Rectificatif technique 2:1991/stled Rectificatif technique 3:1992/olle Rectificatif technique 4:1992, le Rectificatif technique 5:1993, le Rectificatif technique 5:1994 et le Rectificatif technique 7:1994.

ISO/CEI 10021 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général Technologies de l'information — Systèmes de messagerie (MHS):

- Partie 1: Présentation générale du système et des services
- Partie 2: Architecture globale
- Partie 3: Conventions de définition de service abstrait
- Partie 4: Système de transfert de message: Procédures et définition de service abstrait
- Partie 5: Dépôt de message: Définition de service abstrait
- Partie 6: Spécification des protocoles
- Partie 7: Système de messagerie de personne à personne
- Partie 8: Service de messagerie avec échange de données électroniques
- Partie 9: Système de messagerie avec échange de données électroniques

Les annexes A, B, C et E font partie intégrante de la présente partie de l'ISO/CEI 10021. Les annexes D, F, G, H et I sont données uniquement à titre d'information.

Introduction

La présente Spécification s'inscrit dans une série de Recommandations | Normes internationales consacrées à la messagerie. La série complète donne un schéma d'ensemble d'un système de messagerie (MHS, message handling system) réalisé à l'aide d'un nombre quelconque de systèmes ouverts associés.

Un système MHS a pour but de permettre aux utilisateurs d'échanger des messages en mode enregistrement et retransmission. Un message déposé par l'utilisateur (l'expéditeur) est acheminé par le système de transfert de messages (MTS, message transfer system), puis remis aux agents d'un ou plusieurs utilisateurs supplémentaires (les destinataires). Des unités d'accès (AU, access units) relient le système MTS à des systèmes de communication de types différents (systèmes postaux, par exemple). Un utilisateur est assisté dans la préparation, l'enregistrement et l'affichage de ses messages par un agent d'utilisateur (UA, user agent). A titre facultatif, il est aidé pour l'enregistrement des messages par une mémoire de messages (MS, message store). Le système MTS comprend plusieurs agents de transfert de messages (MTA, message transfer agents) qui assurent collectivement la fonction de transfert de messages en mode enregistrement et retransmission.

La présente Spécification porte sur l'architecture globale du système MHS et lui sert d'introduction technique.

> ISO/IEC 10021-2:1996 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ef0d1c9f-3bde-4c0f-b576-1d4187cec8b2/iso-iec-10021-2-1996

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION — SYSTÈMES DE MESSAGERIE (MHS): ARCHITECTURE GLOBALE

SECTION 1 - INTRODUCTION

1 Domaine d'application

La présente Recommandation | Norme internationale définit l'architecture globale du système MHS et lui sert d'introduction technique.

D'autres aspects de la messagerie sont spécifiés dans d'autres Recommandations UIT-T | ISO/CEI 10021. Un apercu non technique de la messagerie est donné dans la Rec. UIT-T X.400 | ISO/CEI 10021-1. Les essais de conformité des composantes du système MHS sont décrits dans la Recommandation X.403. Les règles détaillées suivant lesquelles le système MTS convertit le contenu de messages d'un type d'information codée (EIT) en un autre sont définies dans la Recommandation X.408. Le service abstrait assuré par le système MTS et les procédures qui en régissent le fonctionnement décentralisé sont définis dans la Rec. UIT-T X.411 | ISO/CEI 10021-4. Le service abstrait assuré par la mémoire MS est défini dans la Rec. UIT-T X.413 | ISO/CEI 10021-5. Les protocoles d'application qui régissent les interactions des composantes du système MHS sont spécifiés dans la Rec. UIT-T X.419 | ISO/CEI 10021-6. Le système de messagerie de personne à personne qui est une application de la messagerie, est défini dans la Rec. UIT-T X.420 | ISO/CEI 10021-7. L'accès télématique au système de messagerie de personne à personne est spécifié dans la Recommandation T.330. Le service de messagerie avec échange informatisé des données (EDI) est décrit par la Rec. F.435 du CCITT et par l'ISO/CEI 10021-8; le système de messagerie avec échange informatisé des données, qui est une des applications de messagerie, est défini par la Rec. X.435 du CCITT et par l'ISO/CEI 10021-9. Le moyen par lequel les messages sont acheminés à travers le système de messagerie est spécifié par l'ISO/CEI 10021-10. L'information de gestion relative aux composantes du système de messagerie est definie par les Recommandations de la série X.460 | 1d4187cec8b2/iso-iec-10021-2-19 ISO/CEI 11588.

Le Tableau 1 récapitule les Recommandations UIT-T et Normes internationales ISO/CEI relatives à la messagerie.

L'annuaire, principal moyen de diffusion des informations concernant les communications parmi les composantes du système MHS, est défini dans les Recommandations de la série X.500 | ISO/CEI 9594 ainsi que le résume le Tableau 2.

Les bases architecturales de la messagerie font l'objet d'autres Recommandations | Normes internationales. Le modèle de référence OSI est défini dans la Rec. UIT-T X.200 | ISO/CEI 7498-1. La notation permettant de spécifier les structures de données des services abstraits et des protocoles d'application, ASN.1, ainsi que les règles de codage correspondantes, sont définies dans les Rec. UIT-T X.680 | ISO/CEI 8824-1, Rec. UIT-T X.681 | ISO/CEI 8824-2, Rec. UIT-T X.682 | ISO/CEI 8824-3, Rec. UIT-T X.683 | ISO/CEI 8824-4 et Rec. UIT-T X.690 | ISO/CEI 8825-1. Le moyen qui permet d'établir et de libérer des associations, l'élément de service de contrôle d'association ACSE, est défini dans la Rec. UIT-T X.217 | ISO/CEI 8649 et la Rec. X.227 du CCITT | ISO/CEI 8650-1. Le moyen qui permet d'acheminer de manière fiable les unités APDU pendant les associations, l'élément de service de transfert fiable RTSE, est défini dans la Rec. UIT-T X.218 et ISO/CEI 9066-1, Rec. X.228 du CCITT et ISO/CEI 9066-2. Le moyen qui permet d'adresser des demandes d'autres systèmes ouverts, l'élément de service d'opérations distantes ROSE, est défini dans la Rec. UIT-T X.880 | ISO/CEI 13712-1, Rec. UIT-T X.881 | ISO/CEI 13712-2 et Rec. UIT-T X.882 | ISO/CEI 13712-3.

Le Tableau 3 présente un état récapitulatif des Recommandations UIT-T et des Normes internationales ISO/CEI sur lesquelles repose la messagerie.

La présente Recommandation | Norme internationale est structurée comme suit. La section 1 est un aperçu général. La section 2 présente des modèles abstraits de messagerie. La section 3 spécifie comment on peut configurer les systèmes MHS pour répondre à l'une quelconque des spécifications d'ordre fonctionnelle, physique et organisationnelle. La section 4 décrit la dénomination et l'adressage des utilisateurs et des listes de distribution et l'acheminement des objets d'information jusqu'à eux. La section 5 décrit les utilisations possibles de l'annuaire par le système MHS. La section 6 décrit comment le système MHS est réalisé à l'aide de l'OSI. Les conventions utilisées dans la définition des services abstraits sont définies à la section 7. Les annexes donnent d'importants renseignements complémentaires.

Aucune exigence de conformité à la présente Recommandation | Norme internationale n'est imposée.

Tableau 1 - Spécifications concernant les systèmes de messagerie

ISO/CEI	UIT-T	Sujets					
	Introduction						
10021-1	X.400	Systèmes de messagerie et vue d'ensemble du service					
10021-2	X.402	Architecture globale					
		Aspects divers					
_	X.403	Essais de conformité					
-	X.408	Règles de conversion entre différents types d'informations codées					
		Services abstraits					
10021-4	X.411	Définition des services abstraits MTS et procédures					
10021-5	X.413	Définition du service abstrait MS					
	-	Protocoles					
10021-6	Spécifications de protocole						
	Système de messagerie de personne à personne						
10021-7 X.420 Système de messagerie de personne à personne		Système de messagerie de personne à personne					
_	T.330	Accès télématique à l'IPMS					
	Systèn	ne de messagerie avec échange de données informatisé					
10021-8	F.435	Service de messagerie avec échange de données informatisé					
10021-9	X.435	Système de messagerie avec échange de données informatisé					
	iTe	h STA Acheminement PREVIEW					
10021-10	_	Acheminement MHS (S. 14 Ch. 21)					
		Gestion des systèmes de messagerie					
11588-1	X.460	Gestion: modèle et architecture 996					
11588-3	X1462s://star	daluforniations de consignation ist/ef0d1c9f-3bde-4c0f-b576-					
11588-8 X.467 Gestion d'un agent de transfert des messages							

Tableau 2 – Spécifications concernant les annuaires

ISO/CEI	UIT-T	Sujets
9594-1	X.500	Présentation générale
9594-2	X.501	Modèles
9594-3	X.511	Définition du service abstrait
9594-4	X.518	Procédures régissant le fonctionnement réparti
9594-5	X.519	Spécifications des protocoles
9594-6	X.520	Types d'attributs choisis
9594-7	X.521	Classes d'objets choisis
9594-8	X.509	Cadre d'authentification
9594-9	X.525	Copie

Tableau 3 – Spécifications concernant les bases du MHS

ISO/CEI	UIT-T	Sujets				
	Modèle					
7498-1	X.200	Modèle de référence OSI				
	A	SN.1				
8824-1	X.680	Notation de syntaxe abstraite numéro un				
8824-2	X.681	Objets d'information ASN.1				
8824-3	X.682	Spécification des contraintes ASN.1				
8824-4	X.683	Paramétrisation ASN.1				
8825-1	X.690	Règles de codage de base				
Contrôle d'association						
8649	X.217	Définition des services				
8650	X.227	Spécification des protocoles				
	Trans	fert fiable				
9066-1	X.218	Définition des services				
9066-2	X.228	Spécification des protocoles				
	Opérations distantes					
13712-1	X.880	Concepts, modèle et notation				
13712-2	X.881	Définition du service				
13712-3	X.882	Spécification du protocole				

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/IEC 10021-2:1996

Références normatives ds. iteh. ai/catalog/standards/sist/ef0d1c9f-3bde-4c0f-b576-

Les Recommandations et Normes internationales suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Recommandation | Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toutes Recommandations et Normes sont sujettes à révision et les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Recommandation | Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des Recommandations et Normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur. Le Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT tient à jour une liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur.

2.1 Interconnexion des systèmes ouverts

La présente Spécification et d'autres de cette série citent les spécifications OSI suivantes.

2.1.1 Recommandations | Normes internationales identiques

- Recommandation UIT-T X.200 (1994) | ISO/CEI 7498-1:1994, Technologies de l'information Interconnexion des systèmes ouverts Modèle de référence de base: le modèle de référence de base.
- Recommandation UIT-T X.216 (1994) | ISO/CEI 8822:1994, Technologies de l'information Interconnexion des systèmes ouverts Définition du service de présentation.
- Recommandation UIT-T X.217 (1995) | ISO/CEI 8649:1996, Technologies de l'information –
 Interconnexion des systèmes ouverts Définition du service pour l'élément de service de contrôle d'association
- Recommandation UIT-T X.227 (1995) | ISO/CEI 8650-1:1996, Technologies de l'information Interconnexion des systèmes ouverts – Protocole en mode connexion applicable à l'élément de service de contrôle d'association: spécification du protocole.
- Recommandation UIT-T X.680 (1994) | ISO/CEI 8824-1:1995, Technologies de l'information Notation de syntaxe abstraite numéro 1: spécification de la notation de base.

- Recommandation UIT-T X.681 (1994) | ISO/CEI 8824-2:1995, Technologies de l'information Notation de syntaxe abstraite numéro 1: spécification des objets informationnels.
- Recommandation UIT-T X.682 (1994) | ISO/CEI 8824-3:1995, Technologies de l'information Notation de syntaxe abstraite numéro 1: spécification des contraintes.
- Recommandation UIT-T X.683 (1994) | ISO/CEI 8824-4:1995, Technologies de l'information Notation de syntaxe abstraite numéro 1: paramétrage des spécifications de la notation de syntaxe abstraite numéro un.
- Recommandation UIT-T X.690 (1994) | ISO/CEI 8825-1:1995, Technologies de l'information Règles de codage de la notation de syntaxe abstraite numéro un: spécification des règles de codage de base, des règles de codage canoniques et des règles de codage distinctives.
- Recommandation UIT-T X.880 (1994) | ISO/CEI 13712-1:1995, Technologies de l'information Opérations distantes: concepts, modèle et notation.
- Recommandation UIT-T X.881 (1994) | ISO/CEI 13712-2:1995, Technologies de l'information –
 Opérations distantes: réalisations OSI Définition du service de l'élément de service d'opérations
 distantes.
- Recommandation UIT-T X.882 (1994) | ISO/CEI 13712-3:1995, Technologies de l'information –
 Opérations distantes: réalisations OSI Spécification du protocole de l'élément de service d'opérations
 distantes.

2.1.2 Paires de Recommandations | Normes internationales équivalentes par leur contenu technique

- Recommandation UIT-T X.218 (1993), Transfert fiable: modèle et définition du service.
 ISO/CEI 9066-1:1989, Systèmes de traitement de l'information Communication de texte Transfert fiable Partie 1: modèle et définition du service.
- Recommandation X.228 du CCITT (1988), Transfert fiable: Spécification du protocole.
 ISO/CEI 9066-2:1989, Systèmes de traitement de l'information Communication de texte Transfert fiable Partie 2: spécification du protocole.

2.1.3 Références additionnelles

ISO 7498-2:1989, Systèmes de traitement de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Modèle de référence de base – Partie 2: architecture de sécurité.

2.2 Systèmes d'annuaire

La présente Spécification et d'autres de cette série citent les spécifications de système d'annuaire suivantes.

2.2.1 Recommandations | Normes internationales identiques

- Recommandation UIT-T X.500 (1993) | ISO/CEI 9594-1:1995, Technologies de l'information Interconnexion des systèmes ouverts L'Annuaire: vue d'ensemble des concepts, modèles et services.
- Recommandation UIT-T X.501 (1993) | ISO/CEI 9594-2:1995, Technologies de l'information Interconnexion des systèmes ouverts – L'Annuaire: les modèles.
- Recommandation UIT-T X.509 (1993) | ISO/CEI 9594-8:1995, Technologies de l'information Interconnexion des systèmes ouverts L'Annuaire: cadre d'authentification.
- Recommandation UIT-T X.511 (1993) | ISO/CEI 9594-3:1995, Technologies de l'information –
 Interconnexion des systèmes ouverts L'Annuaire: définition du service abstrait.
- Recommandation UIT-T X.518 (1993) | ISO/CEI 9594-4:1995, Technologies de l'information Interconnexion des systèmes ouverts L'Annuaire: procédures pour le fonctionnement réparti.
- Recommandation UIT-T X.519 (1993) | ISO/CEI 9594-5:1995, Technologies de l'information Interconnexion des systèmes ouverts L'Annuaire: spécification du protocole.
- Recommandation UIT-T X.520 (1993) | ISO/CEI 9594-6:1995, Technologies de l'information Interconnexion des systèmes ouverts L'Annuaire: types d'attributs sélectionnés.
- Recommandation UIT-T X.521 (1993) | ISO/CEI 9594-7:1995, Technologies de l'information –
 Interconnexion des systèmes ouverts L'Annuaire: classes d'objets sélectionnés.
- Recommandation UIT-T X.525 (1993) | ISO/CEI 9594-9:1995, Technologies de l'information Interconnexion des systèmes ouverts L'Annuaire: duplication.

2.3 Systèmes de messagerie

La présente Spécification et d'autres de cette série citent les spécifications de système de messagerie suivantes.

2.3.1 Recommandations | Normes internationales identiques

- Recommandation UIT-T X.411 (1995) | ISO/CEI 10021-4:1996, Technologies de l'information –
 Systèmes de messagerie: système de transfert de messages Définition des services abstraits et procédures.
- Recommandation UIT-T X.413 (1995) | ISO/CEI 10021-5:1996, Technologies de l'information –
 Systèmes de messagerie: Memoire de messages: définition du service abstrait.
- Recommandation UIT-T X.419 (1995) | ISO/CEI 10021-6:1996, Technologies de l'information Systèmes de messagerie: spécification de protocole.
- Recommandation UIT-T X.420 (1996) | ISO/CEI 10021-7:1996, Technologies de l'information –
 Systèmes de messagerie: système de messagerie de personne à personne.
- Recommandation UIT-T X.460 (1995) | ISO/CEI 11588-1:1996, Technologies de l'information Gestion des systèmes de messagerie: modèle et architecture.
- Recommandation UIT-T X.462¹⁾ | ISO/CEI 11588-3:...¹⁾, Technologies de l'information Gestion des systèmes de messagerie: informations de consignation.
- Recommandation UIT-T X.467¹⁾ | ISO/CEI 11588-8:...¹⁾, Technologies de l'information Gestion des systèmes de messagerie: gestion d'un agent de transfert des messages.

2.3.2 Paires de Recommandations | Normes internationales équivalentes par leur contenu technique

- Recommandation UIT-T F.400/X.400 (1993), Services de messagerie Système de messagerie et vue d'ensemble du service.
 - ISO/CEI 10021-1:1990, Technologies de l'information Communication de texte Systèmes d'échange de texte en mode message Partie 1; présentation générale du système et des services.
- Recommandation F.435 du CCITT (1991), Services de messagerie: service de messagerie avec échange de données informatisé (EDI) and siteh.
 ISO/CEI 10021-8:1995, Technologies de l'information Systèmes de messagerie (MHS) Partie 8: service de messagerie avec échange de données informatisé.
- Recommandation X 435 du CCITT (1991). Systèmes de messagerie: système de messagerie avec échange de données informatisé.
 ISO/CEI 10021-9:1995, Technologies de l'information Systèmes de messagerie (MHS) Partie 9: système de messagerie avec échange de données informatisé.

2.3.3 Références additionnelles

- Recommandation T.330 du CCITT (1988), Accès télématique aux systèmes de messagerie de personne à personne.
- Recommandation X.408 du CCITT (1988), Systèmes de messagerie: règles de conversion entre différents types d'informations codées.
- ISO/CEI 10021-10:...¹⁾, Technologies de l'information Systèmes de messagerie (MHS) Partie 10: acheminement MHS.

2.4 Codes de pays

La présente Spécification cite les spécifications suivantes relatives aux codes de pays:

- ISO 3166:1993, Codes pour la représentation des noms de pays.
- Recommandation X.121 du CCITT (1992), Plan de numérotage international pour les réseaux publics pour données.

2.5 Adresses dans le réseau

La présente Spécification cite les spécifications suivantes relatives aux adresses du réseau:

- Recommandation E.164 du CCITT (1991), Plan de numérotage pour l'ère du RNIS.

¹⁾ Actuellement à l'état de projet.